

**Saint
Léonard****Enquête publique**

La commune de Saint-Léonard soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par:

- Walzer Publicité Sàrl à Sion, pour la pose de panneaux de signalisation «Wine Bus», soit: 2 panneaux à la rue de la Rière ainsi que 2 panneaux à la rue du Stand, au lieu dit Le Village, parcelles nos 686, 694 et 970, plans 9 et 10.

Les oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être transmises par écrit, en trois exemplaires, sous pli chargé dans les trente jours dès la présente publication, à l'Administration communale de Saint-Léonard, où il peut être pris connaissance des plans déposés les jours ouvrables de 10 à 12 heures.

Saint-Léonard, le 16 juillet 2021
L'Administration communale

**Commune de Salvan****Création de zones réservées**

Le Conseil municipal de Salvan rend notoire qu'il a décidé, en séance du 5 juillet 2021, de déclarer, en vertu des dispositions des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT) et 19 de la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LaAT), des zones réservées sur certaines zones à bâtir du territoire communal, selon le dossier en consultation à la commune.

Le but poursuivi est de permettre, à l'intérieur de ces zones réservées, une adaptation des plans d'affectation des zones (PAZ) et de la réglementation y relative aux exigences de la nouvelle LAT. A l'intérieur de ces zones réservées, rien ne sera entrepris qui aille à l'encontre ou qui compromette la réalisation des objectifs communaux et l'établissement des plans.

Les zones réservées sont prévues pour une durée de cinq ans. Elles entrent en force dès la publication au Bulletin officiel de la décision du Conseil municipal les instituant.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier à l'Administration communale de Salvan, durant les heures d'ouverture officielle.

Une séance d'information à la population est prévue le 30 juillet 2021 à 18 h 30 à la salle polyvalente de Salvan.

Les remarques et oppositions éventuelles, motivées, à l'encontre de la nécessité des zones réservées, de leur durée et de l'opportunité du but poursuivi, doivent être adressées par écrit au Conseil municipal dans les trente jours dès la présente publication.

Salvan, le 16 juillet 2021
L'Administration communale

**Commune de Savièse****Délivrance d'une autorisation d'exploiter**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Savièse porte à la connaissance du public que M. Yann Fardel, domicilié à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une

autorisation d'exploiter au sens de ladite loi. Locaux et emplacements: immeuble sur les parcelles nos 4562-4563-4564, plan no 31 à la route du Caro 40, Savièse
Enseigne: Bar du Baladin
Prestations: service traiteur et offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à l'emporter ou à livrer
Heures d'ouverture et de fermeture: du lundi au dimanche, de 6 h 30 à 1 h
Début de l'activité: le 1er septembre 2021
Raison sociale: DEFA Sàrl
Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les trente jours dès la présente publication, soit jusqu'au 16 août 2021.

Savièse, le 16 juillet 2021
L'Administration communale

**Commune de Savièse****Enquête publique**

L'Administration communale de Savièse soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire formulées par:

- Requétrants, propriétaires et auteurs des plans: Mme Gaëlle et Valéry Héritier, Savièse
Type de réalisation: l'agrandissement de la terrasse
Situation: parcelles nos 11033 et 13398, plan no 55, au lieu dit Oure – coordonnées 593'847/122'400
Zone: résidentielle R20

- Requétrants: Mme Maud Zuchuat Schucan et M. David Schucan, Savièse
Propriétaires: voir liste figurant au dossier
Auteur des plans: Udry Construction SA, Savièse

Type de réalisation: la construction d'un chalet et d'un garage

Situation: parcelles nos 374 et 404, plan no 5, au lieu dit Clos Chamorat – coordonnées 593'966/124'708

Zone: Mayen de la Zour

- Requétrant et propriétaire: M. Florent Carron, Savièse

Auteur des plans: Glassey & Fournier, Beuson-Nendaz

Type de réalisation: la rénovation d'un bâtiment existant

Situation: parcelle no 2270, plan no 6, au lieu dit Les Rochés – coordonnées 593'875/123'894

Zone: touristique

- Requétrant et propriétaire: M. Thomas Iller, Savièse

Auteur des plans: Giorla Traumann SA, Sierre

Type de réalisation: la pose d'une paroi extérieure vitrée

Situation: parcelles nos 10901, 10902, 10903, 10904 et 10910, plan no 55, au lieu dit Prêle – coordonnées 593'785/122'759

Zone: résidentielle R20

- Requétrant et propriétaire: M. Xavier Héritier, Savièse

Auteur des plans: Alain Fournier Rénovation Sàrl, Savièse

Type de réalisation: la modification du projet autorisé

Situation: parcelle no 22498, plan no 6, au lieu dit Les Rochés – coordonnées 593'579/123'820

Zone: touristique

- Requétrant: Habitat4u SA, Sion
Propriétaire: voir liste figurant au dossier
Auteur des plans: l'atelier d'architecture

Claude Alain Reynard, Savièse
Type de réalisation: la construction d'un immeuble d'habitation
Situation: parcelle no 1076, plan no 11, au lieu dit Monteiller – coordonnées 593'422/122'811

Zone: résidentielle R20

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal.

Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les trente jours, à l'Administration communale.

Savièse, le 16 juillet 2021
L'Administration communale

**Commune de Saxon****Enquête publique**

La commune de Saxon soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours dès la présente publication, les demandes suivantes:

- Mme Adélaïde et M. Philippe Merminod, batterie de l'Arbary 652, 1907 Saxon (resp. Nicolas Chollet) pour la construction d'un garage non chauffé pour 2 voitures, parcelle N° 2832, plan 18, au lieu dit Prés-des-Champs, zone chalets, coordonnées 2'580'116/1'108'761.

- M. Frédéric Maret, chemin des Clous 2, 1907 Saxon pour la modification d'une fenêtre existante sur la façade est, parcelle N° 718, plan 5, au lieu dit Le Clos, zone coteau, coordonnées 2'580'302/1'110'717.

Les dossiers peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau communal, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes sont à adresser par écrit, à l'Administration communale de Saxon pendant le délai de mise à l'enquête.

Saxon, le 16 juillet 2021
L'Administration communale

**Nouvelle tarification**

Lors de sa séance du 17 juin 2021, le Conseil municipal a entériné une nouvelle tarification concernant les émoluments relatifs aux voies publiques communales comme suit:

1. Permis de fouille: Fr. 280.– par demande et par rue
2. Autorisation de circuler en dérogation de la limite de charge: Fr. 300.– par demande
3. Transport exceptionnel: Fr. 600.– par demande
4. Ancrages sur le domaine public: Fr. 100.– par pièce
5. Couvre-cercles et cadres béton (85 x 85) «Ville de Sion»: Fr. 745.– par pièce

La date d'entrée en vigueur est fixée au 1er août 2021.

Sion, le 16 juillet 2021
L'Administration communale

**Restriction de circulation****Place du Midi**

La commune de Sion informe les usagers que la place du Midi (du giratoire de la Dixence (Coop